Rectificatif au Bulletin officiel nº 1 du 15 janvier 2006

Dans le sommaire chronologique, page 1, 1^{re} colonne.

Au lieu de : **13 décembre 2002** « Arrêté du 13 décembre 2002 fixant les modalités de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires (texte non paru au Journal officiel) page 24 ».

Lire: page 2, 2^e colonne: **21 décembre 2005** « Circulaire du 21 décembre 2005 relative à l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires nationales et aux commissions administratives paritaires préparatoires compétentes à l'égard des corps des agents techniques et des techniciens de l'environnement (texte non paru au Journal officiel) page 19 ».

Dans les textes non datés, page 2, 2^e colonne, le 2^e rapport est à supprimer.

Dans le sommaire analytique, page 3, 1^{re} colonne, rubrique Administration - Finances - Affaires internationales.

Au lieu de : « Rapport au Président de la République... (page 15) » et « Arrêté du 13 décembre 2002... (page 24) ».

Lire: « Circulaire du 21 décembre 2005 relative à l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires nationales et aux commissions administratives préparatoires compétentes à l'égard des corps des agents techniques et des techniciens de l'environnement (texte non paru au Journal officiel) page 19 ».

A la page 19, 1^{re} colonne, en dessous du numéro de NOR. Ajouter : « (texte non paru au Journal officiel) ».

A la page 21, 2e colonne, annexe I. Au lieu de : « NOR : DEVG0540479C », lire : « NOR : DEVG0210411A ».

A la page 22, 2^e colonne, annexe II. Au lieu de : « NOR : DEVG0540479C », lire : « NOR : DEVG0210410A ».

A la page 24, 1^{re} colonne, annexe IV. Au lieu de : « NOR : DEVG0540479C », lire : « NOR : DEVG0210412A ».